

OBJET **RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DE RESEAUX D'EAU POTABLE
PROGRAMME 2011**

AVENANT N°1 AU MARCHÉ DU LOT N°1

GARANTIR UNE EAU DE QUALITE POUR TOUS

Par Délibération du 28 avril 2012, vous avez approuvé le programme de travaux pour l'opération « Renouvellement de réseaux d'alimentation en eau potable - Programme 2011 - Lot n°1 : Moufia/ Bois-de-Nèfles » et m'avez autorisé à passer un marché avec l'entreprise HYDROTECH SAS retenu par la Commission d'Appel d'Offres, comme rappelé ci-après :

Désignation	Localisation	Nom des Entreprises	Montants des marchés € (HT)
Lot n°1	Moufia / Bois de Nèfles	HYDROTECH	874 948,00

Suite à des problèmes fonciers sur la rue Surcouf au Moufia, les interventions programmées au marché ont été reportées sur les rues du Lycée, des Pervenches et Roger Guichard, localisées à proximité et présentant une vétusté avérée. Le mètre linéaire de réseaux correspondait à la quantité initiale prévue dans le marché.

Cependant, lors de l'exécution des travaux, la voirie a été fortement abimée par les traversées de branchements d'eau potable et la vie du chantier. Il s'est donc avéré nécessaire de procéder à la réalisation d'une réfection de chaussée sur une surface sous circulation plus importante, permettant ainsi de garantir sa stabilité et sa pérennité et assurer une sécurisation de la voirie avant la période des pluies.

Les détails des coûts figurent dans le tableau suivant :

Désignation	Localisation	montant de l'avenant HT	Taux d'augmentation
Lot n°1	Moufia / Bois de Nèfles	36 852,00	4,21%
TOTAL		36 852,00	4,21%

Rapport n°13/1-04

Je vous demande, en conséquence :

- d'approuver l'avenant n° 1 au marché du Lot n° 1 « Renouvellement de réseaux d'alimentation en eau potable - Programme 2011 » ;
- de m'autoriser à signer tous les actes y afférents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130223-1-13104-DE
Date de réception préfecture : 01/03/2013

Signé électroniquement par :
LE MAIRE
28/02/2013



Gilbert ANNETTE

**OBJET RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DE RESEAUX D'EAU POTABLE
PROGRAMME 2011**

AVENANT N°1 AU MARCHÉ DU LOT N°1

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Délibération n°12/2-16 du Conseil Municipal en séance du 28 avril 2012 ;

Sur le RAPPORT N°13/1-04 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 1er Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Autorise le Maire à passer l'avenant n°1 au marché passé avec l'entreprise HYDROTECH SAS, pour « Renouvellement de réseaux d'alimentation en eau potable - Programme 2011 » / Lot n°1 : Moufia / Bois-de-Nèfles», comme suit :

Désignation	Localisation	montant de l'avenant HT	Taux d'augmentation
Lot n°1	Moufia / Bois de Nèfles	36 852,00	4,21%
TOTAL		36 852,00	4,21%

ARTICLE 2

Autorise le Maire à signer tous les actes y afférents.

Délibération n° 13/1-04

ARTICLE 3

Les dépenses afférentes à cette opération seront imputées sur les crédits ouverts sur le Budget Annexe de l'Eau au chapitre 23, article 2315 et les recettes au chapitre 13, article 13118.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130223-2-13104-DE
Date de réception préfecture : 01/03/2013

Signé électroniquement par :
LE MAIRE
28/02/2013



Gilbert ANNETTE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Commune de Saint Denis - Direction Générale Adjointe des Services Techniques - Direction de l'Eau
Hôtel de Ville - 97477 Saint-Denis Cedex Messag Cedex 9 - Tél : 0262 40 07 84 - Fax : 0262 40 03 10

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

HYDROTECH
RUE ANTANIFOTSY - ZA RAVINE A MARQUET
97419 LA POSSESSION
TEL : 0262 42 24 42 - FAX : 0262 42 24 52

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Renouvellement du réseau de distribution d'eau potable - Programme 2011 -
LOT N° 1 : MOUFIA / BOIS DE NEFLES**

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 14 juin 2012

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 04 mois.

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre

- Taux de la TVA : 8,5 %
- Montant HT : 874 837,00 € HT
- Montant TTC : 949 198,15 € TTC

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant
(détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées)

En raison des problèmes fonciers rencontrés sur la rue Surcouf au Moufia, les interventions prévues au marché sont reportées sur les rues du Lycée, des Pervenches et Roger Guichard. Du point de vue du linéaire, les travaux resteraient dans les quantités initiales mais compte tenu de la vétusté des voiries existantes et du nombre de traversées de branchements d'eau potable à réaliser, il est nécessaire de reprendre les chaussées sur une surface sous circulation plus importantes permettant ainsi de garantir sa stabilité et sa pérennité.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130223-3-13104-DE

ACCOSTAGE DES TRAVAUX

DESIGNATION	QUANTITE MARCHE	QTE projetées en plus values	UNITE	MARCHE		PROJETE	
				PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT
Rue du lycée							
Mise en œuvre manuel enrobé à chaud	222,00	127,00	m2	28,00	6216,00	28,00	3556,00
Rue Roger GUICHARD							
Mise en œuvre mécanique enrobé à chaud	620,00	267,00	m2	24,00	14880,00	24,00	6408,00
Rue des Pervenches							
Mise en œuvre manuel enrobé à chaud	700,00	135,00	m2	28,00	19600,00	28,00	3780,00
Rue Marcel HOAREAU							
Mise en œuvre mécanique enrobé à chaud	454,00	225,00	m2	24,00	10896,00	24,00	5400,00
Rue de l'Anjou							
Mise à la côte fonte de voirie	12,00	4,00	u	180,00	2160,00	180,00	720,00
Rue du Maine							
Mise en œuvre mécanique enrobé à chaud	230,00	120,00	m2	24,00	5520,00	24,00	2880,00
Chemin Bancoul							
Béton dosé 350 kg/m pour ouvrage divers	2,00	11,00	m3	230,00	460,00	230,00	2530,00
Mise en œuvre manuel enrobé à chaud	175,00	85,00	m2	28,00	4900,00	28,00	2380,00
Allée des Kentias							
Mise en œuvre manuel enrobé à chaud	135,00	67,00	m2	28,00	3780,00	28,00	1876,00
Allée des Aubépines							
Fouille en tranché	882,00	42,00	m3	21,00	18522,00	21,00	882,00
Béton dosé 350 kg/m pour ouvrage divers	87,50	28,00	m3	230,00	20125,00	230,00	6440,00

TOTAL HT	36852,00
-----------------	-----------------

MONTANT HT DU MARCHE	874 837,00 €	MONTANT HT PROJET	911 689,00 €
-----------------------------	---------------------	--------------------------	---------------------

ECART	4,21%
--------------	--------------

Incidence financière de l'avenant

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130223-3-13104-DE

Montant de l'avenant

- Taux de la TVA : 8,5 %
- Montant HT : 36 852,00 €
- Montant TTC : 39 984,42 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 4,21 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre

- Taux de la TVA : 8,5 %
- Montant HT : 911 689,00 €
- Montant TTC : 989 182,57 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Pour l'Etat et ses établissements

(visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130223-3-13104-DF

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de remise contre récépissé

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A _____ le _____

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception

(coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre)

En cas de notification par voie électronique

(indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre)

Signé électroniquement par :

LE MAIRE

28/02/2013



Gilbert ANNETTE

Date de mise à jour : 25/02/2011

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130223-3-13104-DE